

[Texte]

Mr. Bear: As an immediate step there should be an increase of programming in the northern service. CBC's Northern Service should become a region like other regions in Canada. They currently produce maybe 10% of a given region in Canada and, you know, we should get away from calling them a service and make them a component of the broadcasting system as an immediate step. When I am talking about an aboriginal broadcasting system, I am not talking next year or the year after that. This is a long-term goal. But immediately, I think Canada could improve its services in northern Canada by integrating more native-produced programming in CBC's northern schedule and make them equal as a regional programmer, so that eventually they can become a national broadcasting system as well.

Ms McDonald: If we are talking about making the Northern Service a region and getting better funding for native programming within that service, what about community broadcasting? To what extent is that an option, not through the CBC but through smaller community groups?

Mr. Bear: We support community television and community radio broadcasting because we have many community radio stations already in existence. These communities could then retransmit a signal. We could set up a second series of transmitters in these communities as well. They could produce their own programming for their own particular needs, but they could also receive a choice of services. First, from the CBC Northern Service and, second, from an aboriginal broadcasting system.

Ms McDonald: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Ms McDonald.

If you had to take a choice between recommendation 4 and recommendation 5, which would you prefer?

Mr. Bear: In my view, Mr. Chairman, there really is no choice. One is complementary to the other. It would become a gradual step. If we had installments on the CRTC, for example, then we would have a person who could sensitively approach the issue of regulating broadcasters like Cancom, who are not living up to their commitments, but at the same time begin an education process which would allow them eventually to move into control or management of an aboriginal broadcasting system.

The Chairman: Thank you. Thank you very much, Mr. Bear. We appreciate your patience in waiting for us during the vote and very much appreciate the thoroughness and the factualness of your presentation. It will help us a lot in arriving at our recommendations.

I will now call upon Mr. James Roots, Executive Director from the Canadian Association of the Deaf.

[Traduction]

M. Bear: Dans l'intervalle il faudrait tout d'abord augmenter le nombre d'émissions diffusées dans le Nord. La région desservie dans le Nord par Radio-Canada devrait être considérée comme n'importe quelle autre région du Canada. À l'heure actuelle, cette région a 10 fois moins de programmes que le reste du pays et on ne peut guère parler de service au sens où on l'entend dans le cadre d'un réseau de radiotélédiffusion. Quand je parle d'un réseau de radiotélédiffusion autochtone, je ne veux pas dire qu'il sera en place dans un an ou deux. Il s'agit là d'un objectif à long terme. Mais je pense que le Canada devrait immédiatement améliorer le service offert dans le Nord du pays en intégrant un plus grand nombre de réalisations autochtones dans la programmation de Radio-Canada et traiter les réalisateurs comme des réalisateurs régionaux pour permettre éventuellement l'implantation d'un réseau national de radiotélédiffusion.

Mme McDonald: Mais si vous voulez que la région desservie par le service du Nord soit considérée comme une région et si vous voulez augmenter les budgets consacrés à la programmation autochtone, qu'advient-il de la radiotélédiffusion communautaire? Dans quelle mesure est-on obligé de passer par Radio-Canada et dans quelle mesure a-t-on le choix de passer par de petits groupes communautaires?

M. Bear: Nous sommes en faveur de la télédiffusion communautaire parce qu'il existe déjà un grand nombre de postes communautaires qui pourraient retransmettre les signaux. On pourrait également implanter une deuxième série d'émetteurs dans ces collectivités pour leur permettre de réaliser des émissions qui répondent à leurs intérêts tout en ayant accès à un éventail de services offerts par Radio-Canada ainsi que par le service de radiotélédiffusion autochtone.

Mme McDonald: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, madame McDonald.

Si l'on vous demandait de choisir entre les recommandations 4 et 5, pour laquelle opteriez-vous?

M. Bear: À mon avis, monsieur le président, le choix n'existe pas, car les deux recommandations se complètent. Cela se réaliserait graduellement. Si nous avons un représentant au CRTC, il serait possible de régler intelligemment les problèmes qui se posent lorsque des radiodiffuseurs comme Cancom ne remplissent pas leurs engagements, tout en amorçant une campagne d'information qui permettrait au bout du compte la mise en place d'un réseau de radiodiffusion autochtone.

Le président: Merci bien, monsieur Bear. Nous vous remercions d'avoir été patient et d'avoir attendu que le vote se termine. Nous vous remercions de nous avoir présenté un exposé aussi détaillé qui nous facilitera certainement la tâche lorsqu'il s'agira de présenter des recommandations.

J'aimerais maintenant donner la parole à M. James Root, directeur exécutif de l'Association des sourds du Canada.